La Volte

Collectif d'éducation populaire

Espace de Vie Sociale – Castanet Tolosan

CR Atelier 2

« Expérimenter les modes de prise de décision »

mercredi 13 septembre 2023 de 18h à 21h

✓ VOTE

L'expérience proposée vise à comparer les résultats de plusieurs modes de prise de décision.
Dans cet exemple, chacun·e devait se prononcer sur la question ci-contre. Aucune explication n'était donnée. Néanmoins des questions de compréhension, de légitimité à participer se sont posées. Certain·es se sont demandé·es s'il était possible de participer à la prise de décision lorsque l'on se sentait directement impliqué par celle-ci.

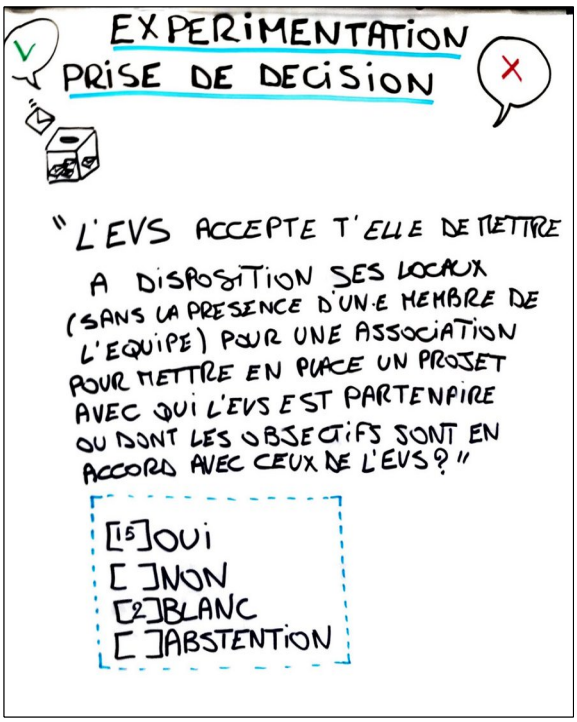

En parallèle nous avions demandé à Madeleine de nous écrire la décision qu'elle aurait prise toute seule en mode autoritaire.

Sa réponse : *« Je prendrais la décision d'accepter cette mise à disposition des locaux de l'EVS à une association sous couvert d'avoir vérifié l'adéquation de leur projet avec le projet de l'EVS »*

INTRO

Rappel des étapes de l'accompagnement :

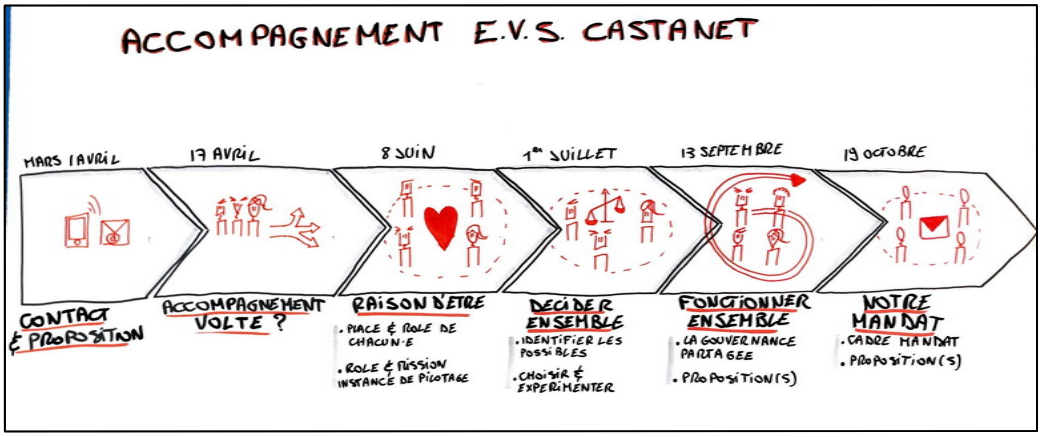

N.B : la date du 1er juillet a été décalée au 13 septembre.

✓ BRAIN STORMING(S)

Consigne 1 : quels sont les modes de prise de décision que vous connaissez ? Quels sont leurs aspects positifs et négatifs ? Pour quel nombre de personnes conviennent-ils ? Quel temporalité est la leur ?

Production :

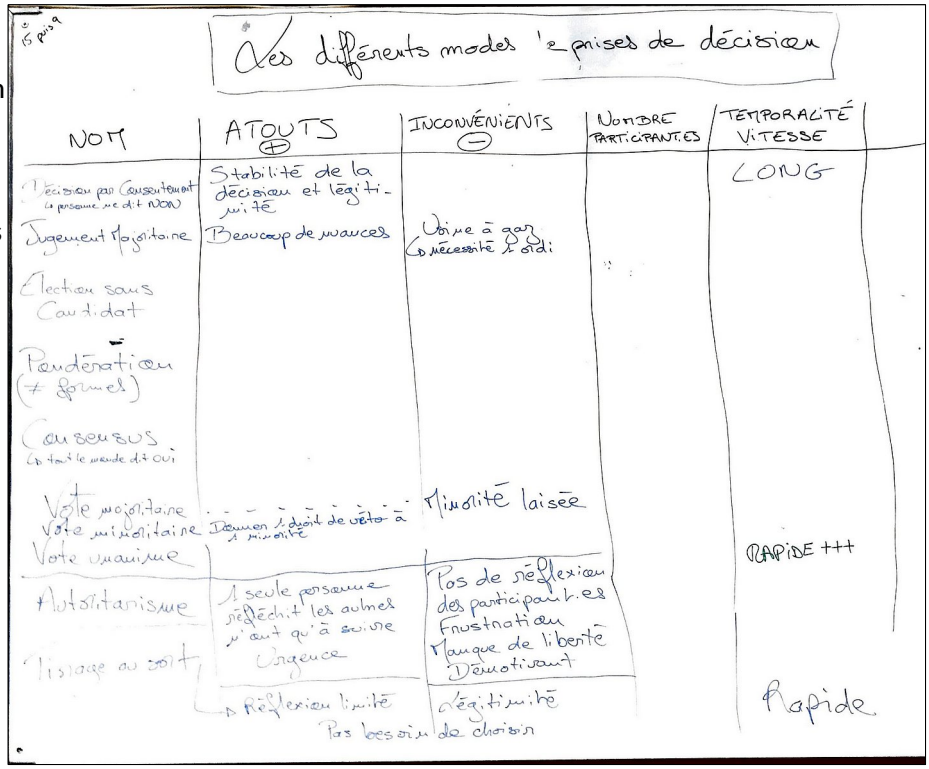

Consigne 2 : quels sont les pré-requis d'une bonne décision ?

Consigne 3 : quels sont les différents types de décisions que nous rencontrons ?

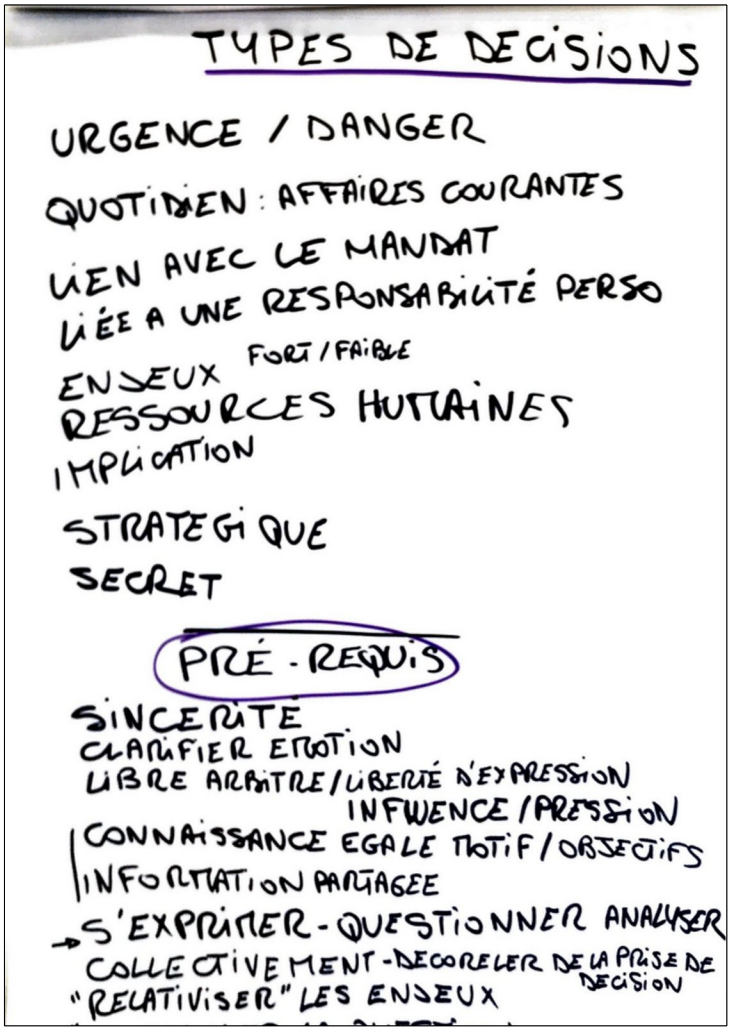

✓ INFO-ACTUS PAR MADELEINE

- Fonctionnement de l'été
- Départ de Nicolas
- Recrutement
- (Non) Mixité sur les ateliers de l'EVS

✓ EXPERIMENTER LA GPC

- La question, le sujet
- Nourrir le centre
- Rédiger une proposition

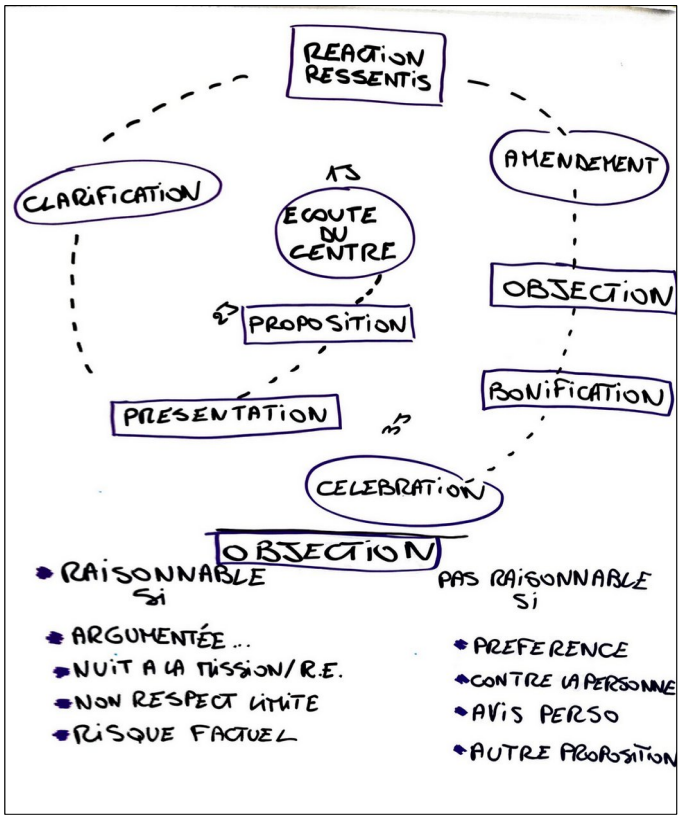

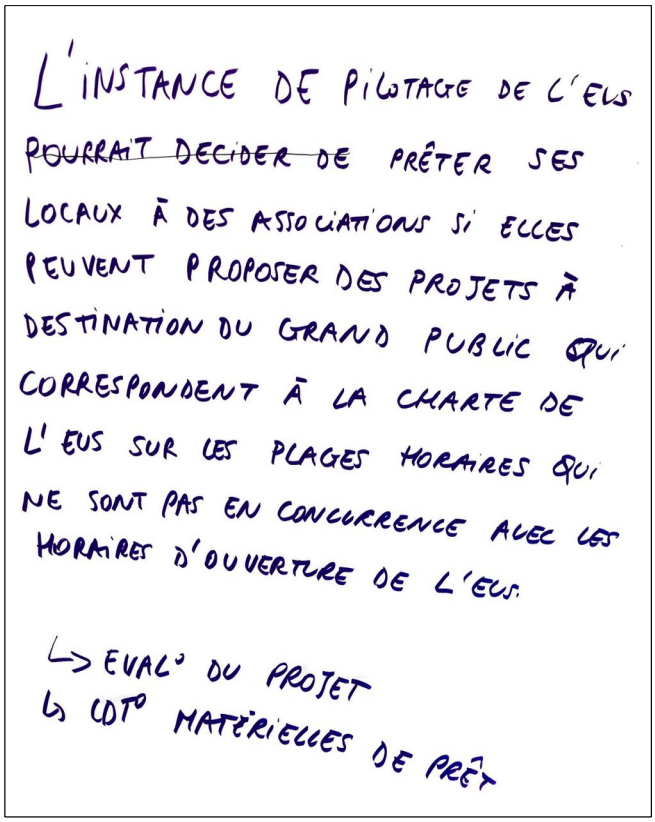

Lorsque l'on utilise la GPC (gestion par consentement) un sujet est soumis au groupe, porté en général par une personne ou un groupe de personnes.

Chaque participant·e est invité·e à s'exprimer et à nourrir le centre, c'est à dire partager avec tout le groupe les questions que cela soulève, les points de vigilance, les dangers, les avantages que ce sujet revêt à ses yeux.

L'essentiel est d'éviter d'entrer dans des débats, de chercher à se convaincre.

Une fois que tout le monde s'est exprimé, une ou des personnes vont être mandatées pour écrire une proposition qui sera soumise au groupe pour être bonifiée, amendée.

✓ ATELIERS EN SOUS-GROUPES

- Les différentes catégories de décisions de l'instance de pilotage de l'EVS

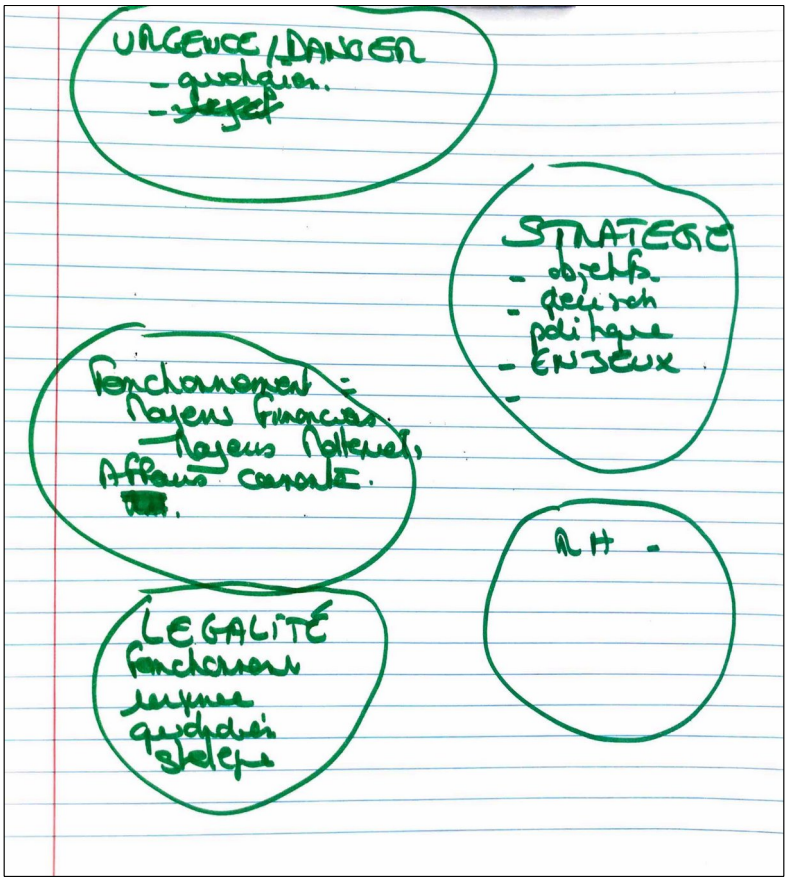

Est il nécessaire d'avoir un seul mode de prise de décision ? Selon les catégories de sujet, nous pensons qu'il est possible de choisir, ou d'adapter la façon de décider.
Les points stratégiques sont en général moins contraint par le temps et engagent le collectif sur une durée plus longue.
Dans l'urgence par contre c'est la rapidité qui devra primer, quitte à requestionner par la suite la décision prise.

- Les différentes instances de prise de décisions de l'EVS

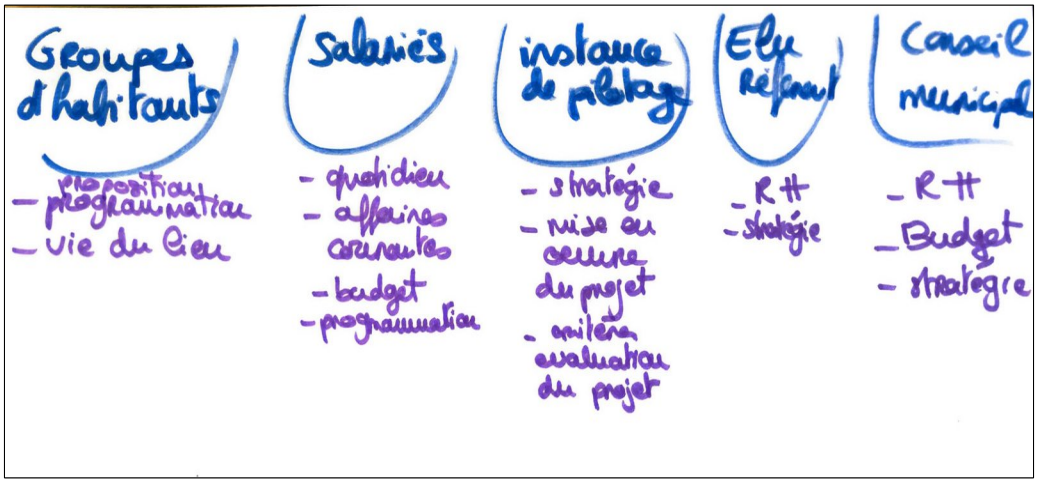

En fonction des responsabilités, des mandats, de l'impact sur les personnes de la décision prise, le choix de l'instance de prise de décision pourra avoir une importance.
A ce stade selon qui sollicite cette prise de décision, il sera possible de :

- Clarifier le sujet,
- formuler la question,
- joindre un avis,
- apporter une analyse avec risque/avantage, points de vigilance…

Tout ce qui pourra éclairer les décisionnaires sans chercher à les contraindre pourra être bienvenu.

✓ LES RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS MODES DE PRISE DE DÉCISION UTILISÉS

Les trois modes de prise de décision ont aboutis sensiblement aux mêmes résultats. Néanmoins la proposition élaborée suite au tour d'expression pour la GPC amène quelques précisions sur les horaires d'ouverture de l'EVS.
Outre les résultats la GPC a permis l'expression de tous les membres présents, et peut être une adhésion plus forte à la décision.

✓ ANALYSE DES MODES DE PRISE DE DÉCISION

Faute de temps nous n'avons pas pu nourrir autant que nous l'espérions le tableau d'analyse des modes de prise de décision.
Voici quelques éléments issus de notre expérience :

Mode de prise de décision	Atout	inconvénients	Nombre de participants	Temporalité
Autoritaire	Rapidité, simplicité	Une seule personne assume la responsabilité (charge mentale), satisfaction et implication des personnes faible.	Une pour décider, plusieurs pour appliquer la décision.	Très rapide
Vote majoritaire	Simple rapide, peut satisfaire une majorité de personnes	Ce n'est pas la pertinence qui prime mais le nombre. Pas de considération des minorités. Selon le comptage c'est la majorité des exprimés qui compte.	illimité	Assez rapide
Jugement majoritaire	Induit de la nuance dans la prise de décision. Reconnaissance qu'il peut y avoir plusieurs solutions satisfaisantes.	Complexe, nécessite une préparation des différentes options à proposer et de passer par l'informatique. https://jugementmajoritaire.net/	Illimité	Décision rapide, préparation moyennement longue (demande anticipation).
Consentement	Tout le monde peut s'exprimer. Implique, motive tout le monde. Recherche l'adhésion de toustes.			Assez long
Consensus	Si consensus « dur » adhésion de toustes. Impliquant, motivant	Risque de consensus « mou » : personne de réellement satisfait·e mais personnes d'opposé non plus. Si consensus « dur » peut être très long.		(très) Long

		Demande une grande confiance et une grande écoute.		
Pondération	Permet une préparation à la prise de décision ou à la formulation de proposition. Permet de différer la prise de décision.	Donne une vision des préférences, une tendance du groupe sans que la décision soit prise.		
Tirage au sort	Évite de camper sur ses positions.	Pas de responsable de la décision. Pas ou peu d'adhésion des participant·e·s		rapide

Nos préconisation pour la suite :

Etape 1 : Clarifier les mandats donnés aux salariés.

Etape 2 : Définir un mode de prise de décision « ordinaire » lors des réunions pour les sujets qui ne sont pas urgents. Distinguer les temps d'information/réaction des temps de prise de décision. Prendre l'habitude de « nourrir le centre ».

Etape 3 : Définir un mode de prise de décision pour les sujet qui à priori ne sont pas trop polémiques ou plus urgents de type sollicitation d'avis :
La personne qui porte le sujet contacte (par mail ou téléphone) 1 personne de chaque collège (élu, technicien, habitant, association) pour avoir un avis. Si tout le monde semble d'accord la décision est prise et le groupe de pilotage informé. Si il semble y avoir divergence c'est tout le groupe de pilotage qui est sollicité.

Avec deux points de vigilance :
Ne pas contacter toujours les mêmes personnes.
Choisir une personne qui pourrait à priori une position divergente.

✓ Nos contacts

> Michael Guedj : mica@collectif-lavolte.org / 06 84 48 75 85
> Marie Lucas : marie@collectif-lavolte.org / 06 27 17 23 91